

DE LA CHINE OU DU MONDE QUI CHANGE L'AUTRE ?

|| QIN HUI



Qin Hui est professeur d'histoire à l'université Tsinghua.
Il est l'un des intellectuels engagés les plus influents de Chine.

Ces dernières années, l'émergence de la Chine dans le cadre d'un véritable miracle économique a décuplé l'influence de celle-ci sur la scène internationale. Les différentes nations (y compris les Chinois eux-mêmes) ont alors interprété ce bouleversement à l'aune des structures de la politique internationale et du jeu des grandes puissances.

CHANGER DE CLÉ D'INTERPRÉTATION

Ceux qui voient la situation d'un œil positif considèrent que l'essor de la Chine a ébranlé l'« hégémonie » de l'Occident, en premier lieu celle des États-Unis, et accru le poids du « tiers-monde », aboutissant de la sorte à une transformation des anciennes règles du jeu, marquées jusqu'alors par leur caractère inique. Ceux qui, au contraire, jugent négativement l'émergence de la Chine, pensent que, en montrant « ses muscles », elle prétend à l'hégémonie (à tel point que la thèse de la « menace chinoise » se développe en Occident) et que les pays en développement situés dans sa sphère d'influence ont à craindre la mise en place d'un néocolonialisme chinois. Je pense que toutes ces inquiétudes sont excessives.

J'aimerais démontrer ici que, si l'impact de la Chine sur la scène politique internationale est important, l'influence du système auquel la Chine doit son émergence est bien plus grande encore. Elle concerne le monde dans sa globalité, et non pas seulement la politique internationale. Contrairement à ce qui se passe pour cette dernière, le

1 En octobre 2010, le prix Nobel de la Paix était attribué à Liu Xiaobo, qui purgeait alors une peine de prison de onze ans pour « activités subversives » (en 2008, il avait participé à la rédaction de la Charte 08 appelant à une réforme politique). Cette « affaire du prix Nobel » avait alors tendu les relations entre la communauté internationale et la Chine qui considérait cette distinction comme un manque de respect à l'égard de son système judiciaire (NDLR).

2 « Le prix Nobel est une nouvelle provocation de l'Occident : sept scientifiques chinois renommés parlent du prix Nobel 2010 », *Huanqiu shibao*, 20 octobre 2010.

3 Les notions de « droite » et de « gauche » en République populaire de Chine ne renvoient pas à une opposition de différents partis. La « gauche » fait référence au camp conservateur (fidèle à l'idéologie marxiste), tandis que la droite désigne le camp contestataire (NDT et NDLR).

4 Le terme utilisé par l'auteur en chinois, *xuehan gongchang*, est la traduction de l'anglais *sweatshop* (NDT).

gouvernement chinois ne cherche pas délibérément à développer cette influence, même si, dans le contexte de mondialisation que nous connaissons, celle-ci est inévitable, tout comme celle exercée par le reste du monde sur la Chine.

LE « SOCIALISME » OCCIDENTAL PEUT-IL SUBVERTIR LE « CAPITALISME » CHINOIS ?

L'« affaire du prix Nobel de la paix », en 2010¹, a suscité une très vive réponse du gouvernement chinois². Le quotidien officiel *Huanqiu shibao* (*Global Times*) a réuni sept chercheurs chinois de renom afin de discuter de cette affaire. Ces sept personnalités, officiellement convoquées, ne pouvaient évidemment pas être de droite³. Cependant, cet événement s'est révélé fort intéressant car ces sept représentants de la gauche se sont peu à peu éloignés du sujet initial pour s'attaquer à l'État providence.

Le directeur de l'Institut de science politique de l'Académie des sciences sociales a ainsi déclaré : « Je suis allé récemment en Europe afin de mener des recherches, notamment en Angleterre, en Grèce et en Hongrie. Je me suis ainsi rendu compte que la crise financière était en réalité une crise de l'État providence, [...] l'Occident, à la suite du New Deal de Roosevelt, [...] a mis en œuvre, au profit des couches populaires, un système de protection. Mais la politique de la providence a accumulé de nombreux problèmes, [...] débouchant *in fine* sur la production de cette crise. » Selon son point de vue, les États providence, plongés dans la crise, envient la prospérité chinoise reposant sur un État peu protecteur et des « ateliers de misère⁴ ». Dans sa logique, l'unique vocation de ce prix Nobel aurait été de punir la Chine.

Ces propos n'ont rien de nouveau. Seulement, ailleurs qu'en Chine, il s'agirait typiquement d'un argumentaire de droite. De même, dans les milieux scientifiques, on y verrait une application des thèses néolibérales. Mais dans mon pays, ce type d'opinion n'est proféré ni par la droite ni par les économistes néolibéraux, mais par des chercheurs de gauche proches du gouvernement.

En Occident, et même un peu partout dans le monde, la droite et les néolibéraux s'opposent à un État providence trop présent pour privilégier un haut degré de liberté. Ils tendent à le remplacer par le règne du « laisser-faire ». Chez nous, la gauche proche du gouvernement rejette pareillement la liberté et le bien-être du peuple, s'opposant ainsi tout à la fois au libéralisme et à l'État providence, même si c'est surtout ce dernier qui est dans sa ligne de mire en ce moment.

« L'État providence est la source de tous les maux, les ateliers de misère sont le prix à payer pour la victoire économique. Nous sommes

prêts à payer un prix plus élevé, à travailler pour les Occidentaux, à gagner durement notre argent », affirment ces soutiens de la gauche. Ils en viennent ainsi à justifier le fait que le peuple doit « supporter un niveau de vie relativement faible ». Mais les socialistes occidentaux ne sont pas du tout de cet avis : « Leur politique des droits de l'homme s'appuie principalement sur les masses en visant les contradictions sociales qui existent actuellement en Chine. » À écouter ces intellectuels, on pourrait croire que les socialistes occidentaux œuvrent délibérément à renverser le capitalisme chinois ! D'ailleurs, leur intention n'est-elle pas de détruire nos ateliers de misère ?

Pourtant, dans le passé, la gauche chinoise approuvait l'État providence, considérant qu'il allait de pair avec un État communiste, même si elle pouvait le juger trop conservateur : pour elle, l'État providence visait davantage à égaliser les richesses qu'à construire une société pleinement communiste. Désormais, la gauche chinoise invective les socialistes occidentaux qui tentent d'exporter l'État providence en Chine ! À en croire un représentant de ce courant, la gauche a depuis fort longtemps « sorti son drapeau blanc » : elle ne veut plus construire la société communiste, mais seulement critiquer l'égalisation des richesses. Afin de résister à l'Occident qui a construit un système d'avantages pour sa population, elle vise à mettre en place un régime de souffrance pour son propre peuple.

Auparavant, le prétexte le plus souvent invoqué par la gauche pour rejeter des expressions telles que « liberté », « démocratie » ou « droits de l'homme » était la théorie des classes sociales. Elle affirmait que les droits de l'homme de l'Occident ne concernaient que les riches et les capitalistes, les pauvres eux-mêmes n'en bénéficiant pas. Mais aujourd'hui, la position de la gauche est claire : « Les riches, les hommes influents [de Chine, NDLR] peuvent s'amuser avec les droits de l'homme, ce n'est rien puisque leur impact sur la Chine est limité, mais si la politique des droits de l'homme s'oriente principalement vers les masses, alors cela devient inquiétant ! » Autrement dit, ce qui effraie cette gauche chinoise, c'est la possibilité que les ouvriers et les paysans puissent bénéficier des droits de l'homme !

Dans le passé, la gauche chinoise a instauré une « dictature » au prétexte qu'elle servait de rempart face aux capitalistes et garantissait le bien-être du peuple. De nos jours, cette dictature se propose précisément de rejeter les effets de l'État providence.

C'est ainsi que des slogans favorables aux investissements étrangers fleurissent un peu partout en Chine. L'envoyé spécial du *Financial Times*, Wu Di, qui s'est rendu dans la province du Heilongjiang, raconte : « Dès que la voiture est entrée dans la ville de Shangzhi, des

panneaux publicitaires étonnants n'ont cessé d'apparaître sur le bord de la route : "Celui qui porte atteinte aux intérêts des investisseurs offense le peuple", "Celui qui nuit aux intérêts des investisseurs est l'ennemi du peuple", "Tous les patrons, petits ou grands, qui peuvent investir sont des hommes bons"⁵. »

Certes, les lieux affichant ce type de slogans ne sont pas encore légion, mais cette opinion est largement répandue. Le journaliste Wu Di évoque une prospection menée par le magnat mondialement connu des clubs de vacances, le Club Med, sur l'île de Meizhou dans la province du Guangxi. En termes d'investissement, dix propositions avaient été formulées, dont une concernait un village sur l'île. Les cadres locaux ont déclaré sans hésitation : « Il n'y a pas de problème, nous déménageons ce village, nous le déplaçons entièrement pour vos travaux. » Les étrangers ont rétorqué, surpris : « Comment ? Vous allez déménager le village ? Si tel est le cas, nous ne viendrons pas investir. »

C'est ainsi, l'Occident encore insatisfait demande l'application de sa politique des droits de l'homme au bénéfice des masses ! Comment voulez-vous que notre gauche puisse ne pas être en colère ?...

LES INVESTISSEMENTS CHINOIS À L'ÉTRANGER SE HEURTENT AU « PIÈGE DES SYNDICATS »

En Chine, il existe désormais ce que l'on appelle la « Nouvelle Gauche », qui semble plus proche des partis de gauche étrangers que des officiels chinois⁶. Si elle aussi rejette tout à la fois l'État providence et le libéralisme, elle considère que le plus grand danger en provenance de l'étranger n'est pas l'État providence, mais le néolibéralisme. Il y a quelques années, les membres de la Nouvelle Gauche prenaient souvent l'Amérique latine comme modèle de néolibéralisme à ne pas suivre. De fait, elle apparaissait comme le lieu où le capital triomphait avec le plus d'éclat, où les ouvriers étaient le plus brimés.

Or on a remarqué que, dès que les capitaux chinois (surtout par le biais de ce que l'on appelle les « entreprises d'État socialistes ») sont investis dans le sous-continent, une réaction inhabituelle se produit : les ouvriers locaux déstabilisent les investisseurs chinois ! C'est la mésaventure qu'a connue dans les années 1990⁷, au Pérou, la plus grande entreprise à capitaux chinois d'Amérique latine, Shougang. Celle-ci a enfreint le droit local du travail en réprimant des manifestations d'ouvriers et en licenciant les membres des syndicats impliqués dans ces dernières. Mais en agissant de la sorte, Shougang a fait du représentant du syndicat des mineurs, Juan de Dios Ramirez Canchari, le héros des ouvriers péruviens. Et celui qui, aux yeux de l'entreprise chinoise,

5 | <http://www.ftchinese.com/story/001031108>

6 | Même si, d'ici peu, nous aurons constaté un changement évident, de nombreux membres de la Nouvelle Gauche se rapprochant du pouvoir.

7 | À l'époque, le gouvernement d'Alberto Fujimori était pourtant considéré comme de droite néolibérale.

était le fauteur de troubles, a été élu au Parlement avec le soutien des ouvriers, avant d'être nommé à la tête de la direction des travailleurs du Pérou. Sa fille a même été élue maire de San Juan de Marcona, la ville où est installée l'entreprise Shougang⁸. Ainsi Shougang a-t-elle été écrasée par les mouvements ouvriers au point d'en être désorganisée : non seulement elle a subi de lourdes pertes sur le plan économique, mais elle a hérité aussi d'une réputation désastreuse au plan politique. Cette mésaventure n'a pas manqué de faire naître des plaintes dans les médias nationaux chinois : « Nos investissements à l'étranger doivent se prémunir contre le piège des syndicats, pouvaient y lire. Les maîtres de nos grandes entreprises savent enfin ce que veut dire "la force de nos ouvriers"⁹ ! »

Mais il est un exemple plus frappant encore, hors d'Amérique latine, cette fois. Ces dernières années, en effet, les investisseurs chinois ont placé leurs capitaux dans des pays comme le Gabon, faisant même le choix d'exploiter des zones appartenant à des réserves naturelles ou à des parcs nationaux. Ils se sont alors heurtés aux protestations des ONG locales (elles-mêmes inspirées par le modèle des ONG occidentales) spécialisées dans la protection de l'environnement et des droits des populations autochtones. Et les capitalistes chinois, qui ont l'habitude de régler les problèmes par l'intermédiaire des gouvernements locaux dont ils sont les complices, se sont retrouvés face à des cadres (avec lesquels ils avaient pourtant conclu des accords) restant les bras croisés : s'appuyer sur eux pour réprimer les populations incontrôlées¹⁰ s'avérait donc difficile.

Bien entendu, dans les pays où règne l'état de droit, les investisseurs chinois ont appris à se conformer aux règles. Il en est ainsi de la société Chinalco qui exploite des mines de bauxite en Australie. Bien qu'elle soit parvenue à un accord avec le gouvernement australien et qu'elle ait obtenu, à ce titre, des facilités, elle a été obligée de négocier durant un an et demi les droits d'exploitation avec une tribu aborigène à qui l'État australien avait restitué ses titres de propriété sur ses terres. La politique égalitaire à laquelle a été contrainte la société Chinalco a été bien accueillie par la population locale, mais un tel exemple ne saurait être diffusé en Chine : le piège des syndicats à l'étranger donne mal à la tête aux capitalistes chinois¹¹, car si ce genre d'expérience venait à se savoir en Chine, les paysans à la culture cinq fois millénaire pourraient avoir l'idée, comme les « tribus primitives » d'Australie, de réclamer des compensations. Mais serait-ce si terrible ?

8 | Hu Xiaoyue, Wang Jiawei : « La société Shougang : le crépuscule couleur sang du Pérou », *Huangqi qiye jia*, n° 102, septembre 2004.

9 | Cette expression était répandue dans les anciens pays socialistes lorsqu'on y présentait les ouvriers comme les « maîtres du pays » (NDLR). Voir Cheng Lizhong : « Médiation entre les sociétés et les syndicats, le développement des entreprises chinoises à l'étranger se heurte aux mouvements de travailleurs », *NFC Mag*, 18 octobre 2004.

10 | Comme ils ont pu le faire en Chine dans les villes de Dingzhou et Shanwei (situées respectivement dans les provinces du Hebei, au nord, et du Guangdong, au sud, NDT). De manière plus générale, ces dernières années, nos entreprises nationales ont construit des usines et débuté l'exploitation de mines dans les campagnes chinoises sans qu'aucune explication soit donnée sur les expulsions forcées occasionnées : on a intimé l'ordre à des centaines de milliers de paysans de se hâter de partir... et ils se sont exécutés !

11 | <http://www.atns.net.au/agreement.asp?EntityID=3980>

LA CHINE CONFRONTÉE À DE NOMBREUX CONFLITS DU TRAVAIL EN AFRIQUE

Si les capitalistes chinois à l'étranger se comportent ainsi, les capitalistes étrangers font de même en Chine. De nombreuses personnes soulignent pourtant qu'aujourd'hui, en Chine, ce sont les entreprises à capitaux américains ou européens qui accordent le plus d'attention aux droits des salariés. Les entreprises à capitaux est-asiatiques (Japon et Corée du Sud), quant à elles, se sentiraient moins concernées. Quant aux entreprises à capitaux hongkongais et taïwanais, elles présenteraient en la matière un retard important¹². Les entreprises nationales, comprenant les entreprises à capitaux privés et les entreprises nationales non monopolistiques, seraient les moins respectueuses de toutes.

Bien que les « ateliers de misère » situés dans les zones ouvertes vers l'extérieur, comme le delta de la rivière des Perles, aient choqué la population et suscité un grand nombre de débats, je crains que les droits des salariés ne soient davantage bafoués dans les entreprises chinoises de l'intérieur du pays. De nombreuses entreprises européennes et américaines tentent, de fait, de se soustraire au régime contraignant de leur pays d'origine en matière de droit du travail en accourant vers une Chine aux droits de l'homme presque inexistants. À leur arrivée, elles sont confrontées à de nombreuses pratiques auxquelles ne les ont pas familiarisées leurs États providence démocratiques, héritiers de longues traditions socialistes. Ainsi, elles n'ont pas l'habitude de traiter si mal les ouvriers ou de flatter les autorités locales. Cependant, avec le temps, ces entreprises à capitaux européens et américains se conforment aux usages locaux. À tel point, d'ailleurs, que certaines d'entre elles sont désormais incapables de se réadapter aux conditions de leur pays d'origine et n'ont d'autre choix que de s'installer définitivement en Chine. Nos médias ont alors beau jeu de propager l'idée selon laquelle non seulement les capitaux doivent rester en Chine, mais les cœurs aussi !

À l'inverse, lorsque nos entreprises investissent à l'étranger, le premier obstacle qu'elles rencontrent prend la forme des puissants syndicats ouvriers et paysans. Nous avons déjà évoqué plus haut ce qui était arrivé à l'entreprise Shougang au Pérou. Face à cette hostilité, nos capitalistes ont alors jeté leur dévolu sur l'Afrique, se disant que, là-bas, les gens étaient pauvres, les salaires faibles et les régimes souvent encore dictatoriaux. Ils imaginaient que, contrairement à l'Amérique latine contaminée par le poison du socialisme occidental, c'est-à-dire la démocratie sociale, la plupart des pays d'Afrique méconnaissaient le droit du travail. Ils développaient le raisonnement suivant : « Nous

12 <http://news.21.cn.com/dushi/dsqw/2007/01/19/3097230.shtml>

ne nous mêlons pas des questions de droits de l'homme, nous entretenons de bons rapports avec les dictateurs et refusons de nous ingérer dans leurs affaires politiques internes. D'ailleurs, en Chine, nous frayons avec les pouvoirs locaux pour notre plus grand bénéfice ; pourquoi ne pas adopter ces pratiques en Afrique ? » C'est ainsi que les Chinois ont pénétré massivement en Afrique, leurs entreprises l'emportant le plus souvent face à leurs concurrentes occidentales.

Mais les capitalistes chinois se sont aperçus assez vite que, finalement, l'Afrique n'est pas la Chine : bien que les travailleurs locaux n'y ressemblent ni aux Européens ni aux Américains, ni même aux Latino-Américains « si agressifs », ces anciennes colonies ont elles aussi contracté les mauvaises habitudes occidentales. Tout d'abord, la liberté accordée aux médias est plus grande qu'en Chine. Ensuite, tout compte fait, il existe une certaine concurrence entre partis majoritaires et partis d'opposition qui doivent, pour être élus, solliciter notamment les suffrages des travailleurs. Et si les syndicats soutiennent peu les opposants politiques, ils agissent dans une certaine mesure dans le domaine des droits des salariés.

C'est alors que des capitalistes chinois ont découvert le maillon faible : la notion d'État-nation moderne étant assez vague pour les Africains, les pays côtiers relativement riches accueillent des travailleurs africains venus d'autres pays de l'intérieur de l'Afrique bien plus pauvres ; or ces travailleurs illégaux ne bénéficient pas de la protection du droit du travail et n'ont pas accès aux syndicats. L'emploi en masse de ces populations a été l'un des secrets du succès des capitalistes chinois en Afrique. Mais, très vite, les capitalistes chinois ont compris que, si les Africains ont une faible conscience nationale, leur sentiment d'appartenance à une tribu est particulièrement fort. Ainsi de nombreux salariés issus de cette immigration travaillent dans des quartiers où les membres de leur tribu se rassemblent, et même s'ils ne disposent pas de la protection de l'État ou des syndicats modernes, ils peuvent néanmoins s'appuyer sur les relations tribales : lorsqu'un conflit du travail éclate, ils obtiennent souvent le soutien des membres de leur tribu.

Les capitalistes chinois ont ainsi fini par découvrir que les ouvriers de leur pays sont les plus serviles du monde. En Chine, les ouvriers migrants (*mingong*¹³) sont habitués depuis longtemps à ne bénéficier que de droits très faibles. Arrivés en Afrique, ils n'ont personne à qui s'adresser, ne parlent pas la langue du pays, n'ont aucun contact avec la société : ils vivent ensemble dans des baraques de chantier. En conséquence, les nombreuses entreprises à capitaux chinois qui ont finalement décidé de travailler en Afrique tentent d'importer des

13 | Les *mingong* sont les paysans qui ont quitté le travail de la terre pour partir travailler dans les usines ou les chantiers de BTP des villes (NDT).

ouvriers de Chine. Pour ce faire, elles n'hésitent pas à employer des moyens illégaux. Ainsi, en Afrique du Sud, certaines d'entre elles ont fait venir de Chine plus de 150 personnes censées travailler dans la sécurité publique – ce qui représentait plus de 80 % des employés – alors qu'elles travaillaient en réalité comme ouvriers. Par ce biais, les entreprises ont contourné la législation locale qui oblige à employer des Sud-Africains. Au final, les investisseurs chinois ont laminé l'industrie locale en pratiquant le dumping et pillé les ressources naturelles sans embaucher la population locale.

LA FORCE DU SYSTÈME CHINOIS N'EN FAIT PAS UN COLONIALISME

Malgré les critiques dont elle est l'objet, la Chine dispose d'une supériorité indéniable en ce qui concerne aussi bien l'attraction des capitaux étrangers que sa capacité à investir ses propres capitaux à l'étranger. Il n'est dès lors pas étonnant que des économistes de droite hostiles à l'État providence fassent l'éloge de la Chine qui aurait établi le meilleur système de toute l'histoire de l'humanité...

Mais s'ils font ainsi cet éloge de la Chine, c'est avant tout parce qu'elle n'a pas mis en place d'État providence : mais est-elle pour autant libérale ? Certainement pas. La Chine est encore moins un modèle en termes de protection de la propriété. En revanche, employer des méthodes dictatoriales pour spolier et exproprier les biens ou encourager l'accumulation de biens n'y est pas contradictoire. Au contraire même, car sans cette dictature capable de confisquer les biens arbitrairement, d'exproprier les terres à sa guise, de forcer des familles à quitter tout ce qu'elles possèdent, la politique de captation des investissements ne serait pas un succès inégalé dans le monde. C'est parce que les capitaux et le pouvoir autocratique se soutiennent que l'attractivité de la Chine est plus importante que celle des États providence et des pays où règne le laisser-faire.

Évidemment, les opinions publiques des pays cibles des investissements chinois se plaignent beaucoup de cette « supériorité liée à la faiblesse des droits de l'homme au sein des sociétés à capitaux chinois ». On dit même que la Chine, tout comme les Occidentaux autrefois, applique dans ces pays une sorte de « colonialisme économique ». Je ne le crois pas. La raison fondamentale en est que, si les capitalistes chinois font, dans ces pays-là, moins bien que certaines entreprises originaires des pays développés, en réalité, ils emploient déjà de bien meilleures méthodes que celles qu'ils utilisent sur le sol chinois à l'égard des ouvriers, des paysans expropriés et des ONG qui s'opposent

à leur gestion : comparativement aux méthodes utilisées en Chine, les capitalistes chinois ont fait de véritables progrès !

Car, finalement, qu'entendons-nous par « colonialisme » ? Si l'on se réfère au comportement des Occidentaux autrefois, le colonialisme revient à ne tenir compte que des intérêts de sa propre nation sans aucun égard pour les peuples colonisés. Or si les conditions que les investisseurs chinois imposent aux populations locales ne valent pas celles des entreprises occidentales, elles sont cependant meilleures que celles infligées à la population chinoise. En revanche, les sociétés occidentales ne feront jamais venir un groupe de « Blancs » de leur pays pour effectuer un travail de « coolie », et ce, pour une raison très simple : les « Blancs » ne veulent pas faire ce genre de travail. Les tâches que les Occidentaux se refusent à faire, les sociétés occidentales les confient aux populations locales – vieille habitude coloniale –, alors que les sociétés à capitaux chinois les feront faire par des ouvriers chinois – vieille habitude de pays où les droits de l'homme sont fragiles.

Ainsi, j'ai enquêté au Cambodge sur une société chinoise qui a construit une centrale hydroélectrique. Sur le chantier, il n'y avait presque que des ouvriers venus de Chine, et j'ai découvert que, depuis leur arrivée, huit mois plus tôt, la plupart d'entre eux n'avaient jamais quitté la montagne où ils travaillaient pour se rendre à la capitale, Phnom Penh, ou même dans le chef-lieu du district un peu plus bas ! Leurs salaires sont intégralement calés sur les séquences de forage des tunnels, et leur travail n'est pas encadré par une durée quotidienne fixe, des jours de congés ou encore des indemnités pour heures supplémentaires : plus ils creusent, plus leur salaire est important ; lorsqu'ils ne creusent pas, ils ne perçoivent rien. C'est pourquoi ils travaillent au péril de leur vie, parfois jusqu'à quinze heures par jour. L'entreprise affirme que ce sont les ouvriers qui le souhaitent, mais ces derniers ne souhaitent tout simplement pas s'éterniser dans un pays aussi pauvre que le Cambodge : ils veulent en finir au plus tôt pour ramener l'argent gagné au pays. Quant aux ouvriers cambodgiens qui avaient travaillé sur ce chantier, ils avaient exigé et obtenu une rémunération journalière et la mise en place d'un système d'heures de travail quotidiennes, des vacances et la majoration des heures supplémentaires. Résultat, leur salaire quotidien était moins élevé que celui des Chinois même si, à quantité de travail comparable, la société déclarait que le salaire octroyé aux Cambodgiens était beaucoup plus important que celui offert aux Chinois. Peu de temps après, les Cambodgiens, ne pouvant supporter tant de pénibilité, sont partis.

Ces conditions de travail – rémunération très faible et à la pièce, sans aucune négociation entre ouvriers et capitalistes, sans horaires

fixes – sont en tout point semblables aux conditions qui existaient dans de ce que l'on désignait déjà sous l'expression d'« ateliers de misère » au XIX^e siècle. Les Cambodgiens refusent ces conditions, mais les ouvriers chinois les acceptent : peut-on dire que la Chine « colonialise » et traite de façon discriminatoire les Cambodgiens ? On ne peut pas dire non plus que cette entreprise maltraite particulièrement les ouvriers chinois venus travailler au Cambodge : sur les chantiers de construction en Chine, on procède de la même manière et il faut bien avouer que la rémunération de ces travailleurs migrants est plus élevée que celle qu'ils peuvent espérer en Chine.

Les sociétés à capitaux chinois n'emploient pas toujours des ouvriers migrants venus de Chine, mais on note néanmoins l'influence manifeste du modèle chinois. Ainsi, toujours au Cambodge, des expropriations ont eu lieu à Phnom Penh, dans la zone de Boeung Kak. Celle-ci est entourée de constructions de fortune non conformes (des cabanes constituées de vieux papiers et de cartons) dans lesquelles de nombreux migrants cambodgiens de fraîche date vivent misérablement. Or le gouvernement du Cambodge, qui avait attiré des sociétés à capitaux chinois pour construire des centres commerciaux, a décidé l'expulsion de ces migrants. Il a, pour ce faire, défini les conditions suivantes : toute personne pouvant fournir une quittance, un reçu ou toute autre preuve qu'elle a résidé dans la zone durant une certaine période pourrait se voir attribuer une compensation de 8 500 dollars américains par habitant et par chambre ou un logement en banlieue, dans des conditions évidemment médiocres. Les migrants ont reçu l'aide des ONG locales pour entamer une lutte afin d'obtenir des compensations plus importantes et des règles justes pour le relogement. Certains médias, prenant les expulsés en sympathie, ont pris pour cible les sociétés à capitaux chinois, considérant que ces dernières les maltraièrent et exerçaient une forme de colonialisme. Ces entreprises ont perçu ces accusations comme injustes, affirmant qu'elles n'étaient au Cambodge que pour bâtir des logements. De fait, c'est le gouvernement qui a décidé les expulsions et, pour tout dire, si l'on avait été en Chine, cela se serait fait de manière autrement plus violente¹⁴. Si les méthodes occidentales d'expropriation avaient été employées dans la zone de Boeung Kak, le projet d'infrastructure aurait été tout simplement irréalisable. Force est de reconnaître que les entreprises chinoises n'agissent pas toujours correctement, mais elles ne sont pas toujours responsables et, quoi qu'il en soit, dans le cadre de la mondialisation, le modèle chinois est extrêmement compétitif !

14 | Récemment, les gouvernements locaux de Shenzhen et de Sanya ont détruit par la force des taudis sans offrir la moindre compensation en échange. « Sanya rétorque : "détruire de force les abris des gens pauvres" », *Xinjingbao*, 11 février 2011.

DE L'INTERACTION ENTRE LA CHINE ET L'EXTÉRIEUR

Si la Chine est devenue, dans le contexte de la mondialisation, une machine à aspirer les capitaux et à exporter des marchandises, d'autres effets sont identifiables en dehors de ses frontières : la compétitivité chinoise anéantit les syndicats, détériore les relations entre ouvriers et patrons et exerce une pression sur cent ans d'acquis sociaux. Des pays comme les États-Unis en viennent même à rétablir des barrières douanières. Mais cette supériorité chinoise induit également de graves problèmes dans le pays même, puisqu'une vaste partie de la population chinoise n'en récupère que peu de bénéfices. La question essentielle est donc de savoir si nous, Chinois, pouvons accepter cette situation.

Car le piège des syndicats, les différends sur les terres, les protestations pour la protection de l'environnement, la protection des personnes expropriées, la conscience de l'égalité démocratique des individus, etc., toutes ces difficultés que nous avons évoquées et que les investisseurs chinois à l'étranger ont dû affronter ont eu valeur d'enseignement : les Chinois ont compris que le système qui est le leur ne peut fonctionner ailleurs. Ainsi, l'expérience de la société Chinalco, où les habitants locaux ont discuté de manière équitable du problème de l'occupation des terres, a été diffusée en Chine par les médias, malgré les précautions des autorités. De même, les protestations des pauvres de Boeung Kak au Cambodge ont fini par porter, à tel point que les autorités de Phnom Penh ont finalement accepté un compromis en reconsidérant largement à la hausse les indemnisations et les conditions de relogement. Si une telle information venait à être connue en Chine, à quel type de réaction devrions-nous nous attendre ?

Si les capitalistes chinois développent leurs activités à l'étranger, j'espère surtout qu'ils seront capables d'apprendre à respecter les droits de l'homme. De retour en Chine, leur expérience pourra essayer et favoriser l'amélioration de la situation des Chinois. Comme la société Chinalco l'a appris en Australie, comme l'expérience cambodgienne l'a enseigné, et comme les révolutions récentes en Afrique du Nord l'attestent, il semble que, dans n'importe quel pays africain, la conscience de l'égalité démocratique des individus soit plus vive qu'en Chine : cela devrait aider les investisseurs chinois à ouvrir les yeux.

À l'inverse, les capitalistes étrangers présents sur le sol chinois peuvent-ils avoir un impact sur la Chine ? Comme je l'ai dit plus haut, leur action est souvent en quelque sorte « sinisée ». Les conditions d'emploi des migrants venus des campagnes en Chine à laquelle ils recourent, aussi bien que les entreprises chinoises, me semblent présenter de fortes similitudes avec l'exploitation des travailleurs noirs par

15 | À savoir : absence de ségrégation raciale au sein des entreprises ; soutien des organisations syndicales noires ; pour tous les employés, sans discrimination, à travail égal salaire égal ; salaires supérieurs au niveau de vie local le plus bas ; formation des Noirs à la gestion et aux technologies ; promotion des Noirs à des postes de direction ; fourniture aux Noirs de services tels que le logement, les transports, la santé et l'éducation.

16 | Xia Jisheng (dir.), *Ethnic Relations in South Africa*, East China Normal University Press, 1996, p. 201-208

les Blancs d'Afrique du Sud au temps de l'apartheid. À cette époque, alors que l'Afrique du Sud connaissait un miracle économique bâti sur une société presque sans droits de l'homme, le pays dut affronter les critiques croissantes de la communauté internationale. Les plus radicaux exigeaient de cette dernière qu'elle isole économiquement l'Afrique du Sud, mais les pays capitalistes européens et américains n'y étaient pas disposés en raison des intérêts de leurs investisseurs. Pourtant, en 1977, Leon Sullivan, pasteur noir et membre du conseil d'administration de la société américaine General Motors, formula une série de principes formant une sorte de code de bonne conduite que les sociétés américaines en Afrique du Sud devaient respecter¹⁵. En 1980, 137 firmes à capitaux américains avaient signé et mis en pratique les « principes de Sullivan ». La Communauté économique européenne définit également des principes semblables applicables à ses ressortissants faisant des affaires en Afrique du Sud ; elle insistait notamment sur le droit des Noirs à se syndiquer¹⁶. Les pratiques qui se sont répandues dans les entreprises américaines et européennes ont exercé des pressions sur la société sud-africaine. C'est ce qui a rendu de plus en plus difficile le maintien du système de l'apartheid. Les activités économiques de Pretoria à l'étranger ont également, d'une certaine manière, servi de vecteur de propagation de l'idéologie des droits de l'homme occidentaux, contribuant ainsi à renverser le système de ségrégation raciale. Finalement, les changements qui suivirent en Afrique du Sud sont le résultat de la conjonction des radicaux qui exigeaient le boycott du pays et de la mondialisation qui incitait à préserver des liens avec Pretoria afin d'essayer de modifier le rôle d'ensemble des forces progressistes d'Afrique du Sud.

Les « principes de Sullivan » doivent prendre un sens plus large dans le cadre de la mondialisation et l'on pourrait les résumer par la formule suivante : « Si les conditions sont élevées, alors il ne faut pas les baisser. » Autrement dit, les investissements à l'étranger de sociétés issues de pays aux droits de l'homme bien établis devraient respecter les normes de leur propre pays, tandis que les investissements à l'étranger de sociétés issues de pays aux normes lâches devraient appliquer les droits de l'homme des pays cibles.

LES RÉVOLUTIONS ARABES : UN EXEMPLE À SUIVRE ?

En dehors du champ économique, la mondialisation est encore plus manifeste dans le domaine de la promotion des droits de l'homme. La démocratisation à l'œuvre récemment en Afrique du Nord doit être un exemple. Elle conforte non seulement l'impression ressentie par

les Chinois en Afrique – à savoir que, dans presque tous ces pays, la conscience de l'égalité démocratique des individus est plus aiguë qu'en Chine –, mais elle offre également un démenti puissant à l'idée selon laquelle la démocratie serait uniquement une valeur occidentale.

Certains experts chinois appartenant au courant majoritaire, voire proches du gouvernement, tout en faisant pourtant preuve de prudence, ont exprimé, à de rares occasions, leur sympathie à l'égard de la démocratisation des pays arabes. Le pouvoir a même dû mettre en place des contre-mesures afin d'éviter que le « Printemps arabe » ne se propage en Chine. C'est dire si la capacité d'un tel événement à influencer la Chine sur le long terme ne doit pas être négligée.

Les « changements brutaux » qui s'étaient produits en Europe de l'Est quelques années auparavant, depuis la chute de l'URSS jusqu'aux « révolutions de couleurs », avaient déjà eu une très grande influence en Chine. À l'instar des systèmes totalitaires, le mythe de l'avant-garde dans le monde s'était effondré. À compter de ces événements, le cœur de la légitimité du régime chinois était passé du marxisme-léninisme au nationalisme, de la justice morale (l'absence d'exploitation) à la croissance économique et du progrès historique (le socialisme serait plus progressiste que le capitalisme) à la différence culturelle (la démocratie comme « valeur occidentale », inapplicable en Chine). Or le « Printemps arabe » s'est produit dans une région nationaliste (l'opposition démocratique dans les pays arabes est souvent plus opposée à Israël que les dirigeants autocratiques), à l'économie florissante (notamment la Libye, pays producteur de pétrole et à l'État providence généreux) et culturellement encore plus éloignée de l'Occident.

UN DÉFI COMMUN ?

Si le modèle chinois, bâti sur la faiblesse des droits de l'homme, a influencé le monde, l'impact de ce dernier sur la Chine a été plus grand encore. En trente ans, depuis « la réforme et l'ouverture¹⁷ », la situation des droits de l'homme en Chine a progressé si l'on tient compte de l'histoire du pays, même si elle ne correspond pas encore aux critères actuels mondiaux. Contrairement à ce qu'affirme la faction de Mao qui dénie la réforme, j'estime que depuis trois décennies la Chine a fait des progrès importants tant en matière de liberté qu'au sujet de l'État providence (soit les deux points sur lesquels la communauté internationale insiste en matière de droits de l'homme). Le retard de la Chine est pourtant loin d'être rattrapé, alors qu'aujourd'hui, au moment où celle-ci est davantage impliquée dans la mondialisation, il est possible que « la mauvaise monnaie chasse la bonne », autrement dit

17 | Les Chinois nomment ainsi les réformes entreprises à l'instigation de Deng Xiaoping à partir de 1978 (NDT).

que ce modèle chinois si peu scrupuleux l'emporte sur celui qui a donné naissance à l'État providence. À l'époque de Mao, la Chine se consacrait à la révolution mondiale : elle n'avait alors pratiquement aucun effet sur les règles du jeu international. Avec la politique « réforme et ouverture », le pays a reconnu son retard et n'a plus essayé de libérer les autres peuples, les politiques s'attachant dès lors à favoriser une évolution pacifique. Mais c'est justement durant cette période que la puissance économique de la Chine s'est rapidement développée, mettant pour la première fois le pays en position d'influer sur les autres. L'ironie de l'histoire, c'est que ce changement n'a pas consisté à passer au socialisme, ni même au confucianisme, mais au capitalisme dictatorial !

La Chine doit émerger, mais le modèle chinois ne doit pas essaimer, car si la Chine n'est absolument pas une menace en elle-même, le modèle chinois – en tant qu'il favorise la collusion entre cadres et hommes d'affaires – est injuste et représente une menace avant tout pour la population chinoise : la Chine doit changer de modèle pour prendre son essor, il faut une nouvelle réforme qui devra être avant tout celle du système politique.

La Chine et le monde d'aujourd'hui sont tous deux imparfaits, tous deux engagés dans un processus de changement, tous deux susceptibles de s'influencer l'un l'autre. Mais il est encore difficile de prévoir, même à long terme, les conséquences de cette interaction. Pour que le monde et la Chine évoluent vers un avenir meilleur, il faut unir nos efforts. ■



